



La Vaillante - Savate Boxe Française – Angers

Fiche d'inscription saison 2019 - 2020

Nouvelle inscription

Déjà licencié (Angers ou autre club)

N° de licence :

Gant :

Catégorie de poids :

Sexe : Féminin Masculin

NOM et Prénom :

Adresse :

.....

.....

Numéro de téléphone :

E-mail :

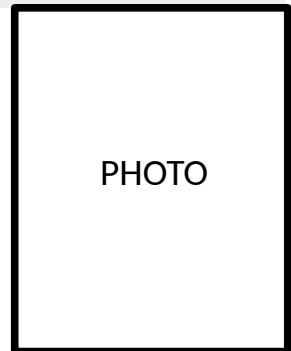
Date et lieu de naissance :

Profession (du licencié ou des parents) :

Je soussigné(e) (prénom, nom)

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et m'engage à le respecter.

Règlement au verso à signer.



Autorisation parentale (pour les mineurs, âge minimum 10 ans)

Nous rappelons que les membres mineurs ne sont assurés que pendant les cours. **La responsabilité du club n'est pas engagée en dehors de ces horaires.**

Je soussigné(e), M. ou Mme autorise mon fils / ma fille
à pratiquer la Boxe Française au sein du club de la Vaillante, et éventuellement à être transporté dans le
cadre de déplacements (compétitions ou autres).

Téléphone(s) des parents :

Date :/...../.....

Signature :


Réservé au club

Protections, équipements Règlement

Date d'affiliation Certificat médical

Par Photo d'identité

La Vaillante SBF – 12, rue d'Assas – 49100 Angers

 Savate Boxe Française La Vaillante Angers 49 - Site internet : <http://www.lavaillante-sbf.fr>



Règlement intérieur

Inscription

Toute personne souhaitant faire partie de l'association doit remplir une fiche de renseignements, fournir un certificat médical, une photo d'identité et régler le montant de la cotisation de son inscription. **Toute inscription est définitive.**

Les mineurs devront fournir une autorisation écrite de la personne exerçant l'autorité parentale. Les parents ou tuteurs qui autorisent les encadrants du Club, autres parents ou tuteurs à transporter leurs enfants dans le cadre de compétitions ou autres événements doivent signer la décharge incluse dans la fiche d'inscription.

Nul n'aura accès aux entraînements sans inscription préalable. Du fait de contraintes liées à l'hygiène et la sécurité, **il n'y a pas de cours d'essai.**

Les personnes intéressées pour participer à une compétition, un interclub ou un stage devront fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication établi par un médecin diplômé « Médecin du sport » attestant de l'aptitude à pratiquer en compétition.

Discipline

Tout membre de l'association s'engage à respecter l'ensemble des diverses clauses du règlement, à pratiquer dans un esprit sportif et à se montrer courtois et respectueux vis-à-vis du ou des responsables de l'encadrement et des autres pratiquants. Toute forme de prosélytisme est prohibée.

L'animateur pourra décider seul de l'exclusion de la séance en cours si l'adhérent ne respecte pas les consignes disciplinaires. En cas de récidive, le bureau de l'association décidera ou non de l'exclusion de l'association. L'exclusion d'un adhérent pourra également être prononcée pour faute grave, telle que :

- comportement anti-sportif récurrent ou non-respect du règlement ;
- propos diffamatoires envers les autres adhérents ou toute personne proche de l'association ;
- discrimination liée à la couleur de peau, l'origine, l'apparence physique, la situation de handicap, la religion ou l'orientation sexuelle .

Tout adhérent exclu ne pourra prétendre au remboursement de sa cotisation.

Le club se décharge de toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol d'objet personnel.

Tenue vestimentaire

Lors de l'entraînement, les boucles d'oreilles, piercings, chaînes, bagues, montres, et lunettes devront être retirés. Une paire de chaussures de sport, un jogging ou short et un tee-shirt sont indispensables. L'usage des chaussures sera réservé exclusivement au travail dans la salle. Le protège-dents, la coquille et les protège-tibias sont **obligatoires**.

De même, les signes religieux et politiques ostentatoires ne sont pas autorisés pendant le cours.

Horaires

Afin de ne pas perturber l'entraînement, tout adhérent s'engage à respecter les horaires et être prêt à l'heure. Les mineurs demeurent sous la responsabilité des encadrants **uniquement pendant la durée des cours et au sein de la salle d'entraînement.**

Matériel

Tout le matériel prêté ou mis à disposition dans la salle devra être respecté et rangé en fin d'entraînement.

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur du club de la Vaillante SBF et m'engage à respecter les règles établies.

Date :/...../.....

Signature :